

Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI)

Rapport d'activité 2013

RESSOURCES

➔ **Base de données documentaires [financement ACSE / DAAEN – pilote ORIV]**

La mutualisation de l'activité documentaire des centres de ressources composant le Réseau constitue l'activité de base du Réseau RECI. Elle consiste en un travail de veille et d'alimentation de la base de données bibliographiques commune.

Depuis la création du Réseau RECI la mise en commun de ressources, par le biais d'une base documentaire (production de références bibliographiques avec des résumés analytiques), est un impératif.

Cette base documentaire commune aux membres du Réseau RECI a été mise en ligne sur internet en 2008 (<http://biblio.reseau-reci.org>). Elle est donc consultable aussi bien par un public averti (chercheurs, professionnels...) que par un plus grand public (étudiants...).

Elle permet de pouvoir effectuer des recherches dans les catalogues documentaires (environ 22.000 références) de cinq centres ressources territorialisés membres du Réseau RECI (ARIFOR, COFRIMI, EPI, IREV, ORIV).

Cette action a été reconduite en 2013 et mise en œuvre par quatre des structures composant le Réseau RECI (à savoir ARIFOR, COFRIMI, IREV, ORIV). L'administration de la base a été co-pilotée par l'IREV et l'ORIV tout au long de l'année 2013.

Il est important de souligner que l'année 2013 a été une année de transition en ce qui concerne la fonction documentaire au sein du Réseau RECI. Le Crefe, structure très impliquée dans cette fonction, via sa documentaliste, a été mis en liquidation judiciaire dès le début d'année et cette absence a impacté la saisie des notices dans la base de données.

De plus, des mouvements de personnel en charge de la fonction documentaire dans plusieurs des structures membres du Réseau ont entraîné des difficultés dans la régularité du suivi des actions habituellement menées. Ces deux éléments expliquent le léger infléchissement du nombre de saisie dans la base documentaire en 2013 par rapport aux années précédentes.

➔ **FONCTION CHEF DE PROJET DOCUMENTAIRE**

La coordination de la fonction documentaire du Réseau a été assurée tout au long de l'année 2013 par l'ORIV.

➔ **BILAN DE CONSULTATION DE LA BASE DOCUMENTAIRE COMMUNE AU RESEAU RECI, EN LIGNE SUR INTERNET**

La base de données a reçu environ 162.036 visites durant l'année 2013 (contre 123.872 en 2012). La fréquentation est donc en hausse avec 38.164 consultations en plus (+31%) de la base de données documentaire du réseau RECI.

Suite à ces consultations, des demandes documentaires parviennent aux différentes structures (demande d'emprunt de documents, de coordonnées de structures ressources...).

➔ **OPTIMISATION DE LA BASE DE DONNEES**

SAISIE REGULIERE ET VEILLE

En 2013, une attention particulière a été portée sur le repérage et la saisie régulière des revues, des rapports et des productions dites « incontournables » sur les sujets traités par le Réseau RECI, publiés par des organismes institutionnels et des acteurs associatifs en France et en Europe.

La veille effectuée pour repérer des ressources électroniques dans le cadre de l'alimentation du portail européen sur l'intégration (cf. présentation de l'action page 3) vient également alimenter la base commune. Cette démarche s'inscrit dans une logique d'optimisation du travail des documentalistes.

ALIMENTATION DE LA BASE DE DONNEES

Cette action consiste en une alimentation régulière de la base par l'entrée de références bibliographiques (locales et nationales) comportant un résumé. Du 1er janvier au 31 décembre 2013, 345 nouvelles notices ont été créées (contre 389 en 2012, soit une baisse de 13%).

VALORISATION DES RESSOURCES

Des « étagères virtuelles » (équivalent à des bibliographies) sont consultables sur la page d'accueil du site internet de la base de données bibliographique du Réseau RECI (www.biblio.reseau-reci.org). Celles-ci valorisent les ressources présentes dans la base sur un sujet précis. Elles permettent également de montrer les dernières bibliographies réalisées en lien avec le programme de travail du Réseau.

Une étagère « dernières acquisitions » présente les différents documents récents saisis dans la base. Elle permet également d'avoir une vue globale de l'actualité des parutions sur les questions, d'immigration, d'intégration et de prévention des discriminations en France.

➔ **REUNIONS ENTRE CHARGES D'INFORMATION ET DE DOCUMENTATION**

Afin de coordonner l'activité et la saisie sur la base documentaire, mais aussi de produire collectivement, les chargées d'information et de documentation ont été amenés à se réunir à quatre reprises durant l'année 2013 (à l'occasion de réunion de regroupement des membres du réseau RECI) : 15 mars, 30 mai, 13 septembre, 5 décembre.

➔ **Site internet [financement ACSE – pilote ARIFOR]**

L'alimentation et la mise à jour du site internet du Réseau RECI sont menées plus particulièrement par l'ARIFOR.

En 2013, le réseau RECI s'est doté d'un nouveau site internet. Des compétences spécifiques de webmaster présentes au sein des équipes du réseau RECI ont permis de développer un nouveau site plus simple et plus facile en termes de navigation. La webmaster a choisi une solution de développement libre (wordpress). En juin 2013, le nouveau site a été mis en ligne.

Le réseau en a également profité pour changer d'hébergeur afin d'avoir un hébergement correspondant à nos besoins.

Six rubriques composent désormais le site : une page d'accueil qui présente les dernières productions du réseau RECI, une page de présentation du réseau RECI, une page de présentation des membres, une page sur les productions, une page dédiée à la base documentaires et une page mettant en avant les modalités de contact.

Les statistiques de consultation pour la période allant de janvier à décembre 2013 font état de 10.209 visites (contre 15.609 en 2013), 5.026 visiteurs différents (contre 8.126 en 2012) et pages 22.478 vues (contre 37.453 en 2011). La fréquentation du site montre une baisse par rapport à l'année 2012.

➔ **Portail européen sur l'intégration [financement Commission Européenne via Migration Policy Group – pilote ORIV]**

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration dans les 27 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>.

Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs de l'intégration (la notion est entendue au sens large) des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts (institutionnels, associatifs, chercheurs...) et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.

Les objectifs poursuivis par ce portail sont de :

- faciliter l'échange de connaissances et de savoir-faire entre acteurs de l'intégration, au-delà des frontières nationales,
- faciliter la mise en réseau et le développement de projets communs,
- promouvoir l'engagement de la société civile sur les questions d'intégration et créer une véritable "communauté des acteurs de l'intégration" au niveau européen.

A cet effet, il repose sur la mise en ligne de nombreuses références documentaires, d'outils pour favoriser le travail en réseau et présente des « pratiques » d'intégration.

Si chacun peut contribuer à alimenter le site, chaque pays dispose d'un coordinateur national. Migration Policy Group (MPG) assure, pour la Commission Européenne, l'administration du site et coordonne son alimentation par les 27 pays membres du site. Il est l'interlocuteur des coordinateurs nationaux. En France, **le réseau RECI assure la fonction de coordinateur national depuis 2008**. Au sein du réseau RECI, l'ORIV assure le pilotage et la coordination du projet.

En tant que coordinateur national, le réseau RECI s'engage à alimenter le portail par l'apport de connaissances sur le thème de l'intégration des populations migrantes et immigrées, en axant sur le travail des associations et de la société civile et la recherche de documents sur leurs actions.

Concrètement, cela se traduit notamment par la mise en ligne sur le portail :

- De « documents » sur les questions d'intégration et de migrations pouvant être de natures diverses : recherche universitaire, rapport, dossier ressources, bulletin d'information, étude...
- Des liens vers des associations ou des acteurs de la société civile intervenant dans le domaine de l'intégration des populations immigrées et/ou de la prévention des discriminations raciales en France.
- D'évènements : annonces de temps d'échanges (colloques...), de formations...

- De nouvelles (actualités) dans le domaine de l'intégration et de la prévention des discriminations (politiques publiques, législations...).
- De « pratiques d'intégration » consistant en une fiche décrivant des projets considérés comme particulièrement positifs et innovants dans le domaine de l'intégration des populations immigrées.

Par ailleurs, le réseau RECI promeut le portail européen sur l'intégration, lors des manifestations qu'ils organisent, dans leurs publications, sur leur site internet...

Un renforcement de la fonction de veille, un travail de capitalisation d'expériences et la réalisation de notes thématiques

En 2013, ce projet a été reconduit avec, comme enjeu particulier, une alimentation plus importante de la rubrique « actualités » en ciblant des informations nationales sur les politiques d'intégration et de prévention des discriminations, liées à des changements législatifs. Ce type de ressources demande une veille régulière et réactive (en lien avec l'actualité). L'alimentation du portail internet passe donc par un important travail de veille documentaire, de repérage des acteurs et de pratiques et la mise en forme de ces dernières sous forme de fiches qui profitent aux acteurs bien au-delà du portail internet.

D'un point de vue quantitatif, le Réseau RECI a repéré et posté sur le portail internet, par l'intermédiaire de l'ORIV, six « pratiques d'intégration » (contre 5 en 2012), 33 liens vers des organisations (contre 14 en 2012), 92 documents (contre 81 en 2012), 33 événements (annonces de colloque, de formation... contre 29 en 2012) et 76 « nouvelles » (articles de presse, annonce d'un nouveau dispositif, d'une expérience de terrain... contre 33 en 2012).

Les « pratiques d'intégration » qui ont été rédigées par des membres du Réseau RECI présentaient les démarches suivantes :

- « Veille documentaire Lutte contre les discriminations et logement » action portée par l'Association Villeurbannaise pour le Droit au Logement.
- Testing au logement à visée pédagogique, action portée par la Ville de Villeurbanne.
- « Le guide du retraité étranger » action portée par l'UNAFO.
- « Développement d'un nouvel outil de gestion et d'évaluation de l'accueil des étrangers en France » action portée par Espace - Accueil aux Etrangers.
- « Femmes de toutes les histoires, paroles en mouvement » action portée par l'Association ES-MA (Echanges de savoirs - mémoires actives).
- Outil « Discri-bauche » : astuces et conseils pour déjouer les pièges dans un recrutement, action portée par l'ARIFOR.

La nouveauté, sur le plan qualitatif, au cours de l'année 2013, réside dans la production de notes « d'actualité » thématiques et/ou synthétiques sur les questions d'intégration. Ainsi, à la demande de la Commission Européenne, le Réseau RECI a été amené à produire trois notes durant l'année sur les thèmes suivants :

- « Stratégie nationale dans le domaine de l'intégration en France » (avril 2013)
- « Logement pour les immigrés » (novembre 2013)
- « La tolérance et la lutte contre le racisme » (décembre 2013)

Ces notes sont rédigées en s'appuyant notamment sur les ressources postées sur le Portail européen sur l'intégration. Ceci permet de valoriser et de contextualiser toutes ces ressources et au final d'avoir une vision plus globale de l'actualité d'un sujet.

Ces notes sont envoyées directement à la Commission Européenne, et ne sont pas destinées à être diffusées au « grand public ».

Une fonction de coordination

En tant que pilote, l'ORIV anime et coordonne le travail des membres du RECI. Il assure le lien avec les interlocuteurs européens. Il met en ligne sur le portail les fiches et les informations remontées par les membres du RECI.

Pour répondre à l'enjeu d'une alimentation régulière du portail, le travail d'animation et de coordination porté par l'ORIV en 2013 a notamment consisté en :

- un suivi d'outils collaboratifs en ligne permettant à chaque membre du réseau de partager son travail de veille,
- des contacts réguliers avec les structures du réseau impliquées en tant que contributeurs pour faire le point sur les pratiques d'intégration repérées sur leur territoire,
- un appui aux structures du réseau concernant la réalisation et la rédaction des fiches de capitalisation sur les pratiques d'intégration,
- des points d'étape réguliers lors des réunions du réseau RECI pour informer du déroulement du projet (en termes d'attentes et d'avancées),
- une veille attentive sur la qualité des contributions et leur équilibre tant sur le plan des thématiques abordées, de leur nature (liens, documents, pratiques...), des territoires d'intervention...

PRODUCTION DE CONNAISSANCES

➔ Réalisation de la synthèse des actes du séminaire « Prévention des discriminations et collectivités » [financement ACSE – pilotes ARIFOR et IREV]

Le Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (Réseau RECI) réalise, depuis 2006, avec le soutien de l'ACSE (Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances) un travail de capitalisation des expériences des collectivités engagées dans le champ de la prévention et de la lutte contre les discriminations. Il a permis, au fil du temps et des analyses, de dégager des pistes de réflexions et d'identifier des pratiques favorisant l'émergence d'une politique locale de prévention des discriminations pérenne et efficiente.

Pour mémoire, le réseau RECI a organisé un séminaire le 29 novembre 2012 à la CNHI. L'enjeu de cette journée était de créer les conditions de débat et d'échanges autour de pratiques et de proposer des axes de réflexion, des pistes de travail ou des préconisations applicables sur les territoires, dans une logique de pérennisation. Ca été également l'occasion de présenter et mettre en débat les enseignements issus du travail de capitalisation d'expériences réalisé par le Réseau RECI et rassemblé dans la note de cadrage, diffusée à cette occasion.

La production de ce travail de synthèse, réalisé en 2013, poursuit le travail engagé et pose, au-delà du repérage des actions, un regard analytique sur les politiques de prévention des discriminations menées par les collectivités.

La synthèse du séminaire rassemble toutes ces réflexions et permet une capitalisation des échanges. Elle a été réalisée plus particulièrement par l'ARIFOR à partir d'une retranscription effectuée par un prestataire, « Echocité ». Ce prestataire s'est également chargé de la conception graphique du document.

Le document final est composé de la synthèse du séminaire, de la note de cadrage « Prévention des discriminations et collectivités » présentée lors du séminaire et d'une bibliographie.

Il a été imprimé à 2.000 exemplaires. Il fera l'objet d'une diffusion en 2014.

➔ **Discriminations et logement [financement ACSE – pilotes ARIFOR et AVDL]**

Le 31 mai 2012, les membres du Réseau avaient organisé un 1er temps de réflexion commun afin de mieux appréhender la problématique « discriminations et logement » et les membres ayant déjà travaillé sur ce sujet (AVDL, ARIFOR et ORIV) avaient présenté leurs actions et l'état de leurs réflexions. Des enjeux transversaux avaient été identifiés et permis d'élaborer des pistes de travail qui se sont affinées durant l'année 2013.

Il s'agissait durant cette année de piloter une réflexion devant aboutir à la rédaction d'une « note documentée » qui sera finalisée début 2014. Cette note fera le point sur l'état des savoirs dans le domaine des discriminations au logement tant au niveau des pratiques discriminatoires identifiées que des actions mises en œuvre pour les prévenir.

Dans ce cadre, les membres du Réseau RECI ont organisé deux temps de réflexion communs (12 septembre 2013 et le 05 décembre 2013) sur le sujet qui ont permis d'amorcer cette production. La réflexion a également donné lieu à la production d'une bibliographie.

➔ **Personnes âgées immigrées [financement DAIC/DAAEN – pilote ORIV]**

Dans une société française où le vieillissement est un enjeu national, il est plus que jamais nécessaire de prendre en compte les personnes âgées immigrées entendues comme des personnes âgées de 55 ans et plus nées étrangères à l'étranger, ayant migré en France et ayant obtenu ou non la nationalité française. Cet impératif est à la fois statistique et eu égard aux enjeux identifiés.

Fort de ce constat les membres du Réseau RECI ont souhaité rédiger un « point de vue sur... Personnes âgées immigrées : Un devoir de (re)connaissance pour une action adaptée à leurs besoins » (note produite en juin 2013, 8 pages).

Cette note souligne la nécessité d'une prise en compte de ces immigrés âgés au même titre que toutes les autres populations âgées présentant des spécificités. Elle met en avant un certain nombre d'enjeux montrant que le défi d'une politique publique efficiente dans ce domaine repose sur, d'une part, la prise en compte des spécificités d'un public présentant des situations très disparates (hommes isolés en foyer, femmes seules, personnes vivant en habitat diffus, personnes devant être prises en charge dans un contexte de cohabitation intergénérationnelle...) et, d'autre part, l'adaptation des dispositifs et des structures amenés à œuvrer en direction des personnes âgées. Cette adaptation est par ailleurs constitutive d'une prise en charge améliorée pour tous.

Cette note a été transmise à la mission d'information sur les immigrés âgés. Cette mission, initiée fin d'année 2012, était chargée d'informer l'Assemblée Nationale sur la situation des personnes immigrées âgées de plus de 65 ans. Elle visait, par des auditions, à analyser les difficultés auxquelles ces personnes âgées sont aujourd'hui confrontées : conditions de logement précaires et inadaptées aux besoins de personnes en perte d'autonomie, isolement, santé défaillante, problèmes d'accès à la retraite, aux droits sociaux, à la nationalité. Le Réseau RECI, via sa déléguée, a été auditionné dans ce cadre le 11 avril 2013. La mission a rendu son rapport « une vieillesse digne pour les immigrés âgés : un défi à relever en urgence » le 4 juillet 2013.

APPUI – ACCOMPAGNEMENT REFLEXIONS

➔ Évaluation des actions de prévention des discriminations [financement ACSE – pilotes ARIFOR et IREV]

La question de l'évaluation des actions financées sur fonds publics se pose de manière très générale. Sur le sujet spécifique de la prévention et de la lutte contre les discriminations liées à l'origine, différentes questions sont régulièrement posées, notamment en ce qui concerne l'impact des actions menées, sans qu'il soit toujours aisé d'y répondre. Le ministre délégué en charge de la Ville, François Lamy, a réaffirmé le caractère prioritaire et transversal de la lutte contre les discriminations dans la mise en œuvre des nouveaux contrats de ville.

Par ailleurs, il est fait régulièrement mention de l'exigence, pour les collectivités porteuses de plans de prévention et de lutte contre les discriminations, de réaliser des diagnostics préalables, qui s'apparentent par certains aspects, à des évaluations « ex ante », c'est-à-dire en amont des actions, puis surtout d'évaluer les programmes issus de ces plans pour obtenir le renouvellement du soutien public de l'Etat au terme des trois premières années de déroulement de ces actions et de fonctionnement des dispositifs correspondants.

Pour permettre ce travail d'évaluation et face à la faiblesse des actions menées dans ce domaine, l'ACSE s'est inscrit dans une démarche visant à produire un guide pour l'évaluation des actions de prévention et de lutte contre les discriminations liées à l'origine. Ce guide a été réalisé en partenariat avec le Défenseur des droits, la direction de l'accueil, de l'accompagnement des étrangers et de la nationalité (DAAEN), le secrétariat général du comité interministériel des villes, la DRJSCS du Languedoc-Roussillon et de Rhône-Alpes, le réseau RECI, le cabinet Effectif IP.

En 2013, le groupe de travail s'est réuni 4 fois. La diffusion du guide devrait avoir lieu en 2014.

➔ Politiques locales d'intégration [financement D AIC / DAAEN – pilote ORIV]

L'action, intitulée « Intégration et politiques locales d'intégration » relève des constats suivants :

- certaines collectivités mettent en œuvre des actions dans le domaine de l'intégration avec des approches différentes,
- la déclinaison locale des PRIPI (avec la mise en œuvre de « politiques locales » par les collectivités) est une volonté affichée mais difficile à concrétiser,
- l'absence de diffusion de connaissances sur le sujet.

Il s'agissait donc d'identifier des actions menées au niveau local favorisant l'intégration, tant en termes de leviers que de blocages actuels.

Le travail mené (sur la base d'entretiens) a permis d'identifier plusieurs collectivités œuvrant pour une intégration et de réaliser une analyse des modalités de mise en œuvre de ces politiques locales.

Sur la base de ces éléments, il a été décidé d'organiser en lien avec la Direction de l'Accueil, de l'Intégration et de la Citoyenneté (DAIC)¹, le 28 mars 2013 (à Paris), un séminaire de travail sur les « politiques locales d'intégration ». Il s'agissait de permettre les échanges de pratiques et d'expériences à partir de témoignages d'acteurs de collectivités ayant initié des actions dans le domaine de l'intégration. A l'occasion de cette réunion, les villes d'Aubervilliers, Montreuil, Nantes, Paris, Roubaix, Saint-Denis, et Strasbourg étaient représentées.

Une introduction a rappelé le cadre de la politique publique d'intégration et présenté des initiatives en matière de politiques locales d'intégration portées depuis les années 80. Les échanges qui ont suivi ont permis de prendre connaissance et de confronter les différentes actions municipales en direction des populations immigrées, de comparer les modalités d'organisation et d'actions et d'évoquer les partenariats mis en place. Les participants sont ensuite revenus sur les atouts et les freins de ces démarches.

Cette journée de travail a montré la diversité des situations locales, la complexité du sujet, ainsi que la richesse et les limites des initiatives locales. Par ailleurs, il est apparu que les formes d'interventions locales ne sont pas liées aux appartenances politiques, ni même au poids des populations immigrées au niveau de la commune. Plusieurs cas de figure peuvent exister, voire coexister : approche pragmatique avec des réponses apportées au coup par coup en fonction des questionnements, soutien financier en direction des acteurs associatifs locaux identifiés comme représentant les immigrés ou œuvrant en leur direction, mise en place d'espaces dédiés à ces populations dans le cadre de démarches de démocratie locale ou création de lieux de réflexion pour favoriser une prise en compte optimisée de ces populations dans une logique collective... Elles posent la question de la nécessité ou non d'actions spécifiques.

Ce séminaire donnera lieu à la rédaction d'une note sur les enjeux en matière de politiques locales d'intégration début 2014 et devrait se traduire par une mise en réseau.

FORMATIONS

➔ Formation sur l'interculturalité et l'accueil des ressortissants des pays tiers [financement FEI – pilote COFRIMI]

¹ La DAIC est devenue depuis la Direction de l'Accueil, de l'Accompagnement des Etrangers et de la Nationalité au sein de la Direction Générale des Etrangers en France.

COFRIMI a répondu, pour la 3ème année, à l'appel à projets 2013 lancé par le Fonds européen d'intégration (FEI) sur l'axe C : « organisation de cycles de formations à l'interculturalité destinés aux personnels de l'administration et des établissements publics en charge de l'intégration ».

Le FEI a retenu le projet et cofinance l'action de formation intitulée « Accueil du public et démarche interculturelle », d'une durée de 3 jours, à hauteur de 50%.

L'objectif de ces formations est triple :

- Mieux connaître les réalités de l'immigration et le processus de l'intégration.
- Mieux appréhender la relation et la démarche interculturelle dans les pratiques d'accueil et de prise en charge.
- Développer des aptitudes relationnelles face à l'altérité pour une meilleure compréhension de la demande et un accueil de qualité.

Le public ciblé sont les acteurs de l'intégration des services publics de l'Etat, et établissements publics (OFII, CAF, Pôle Emploi, hôpitaux), structures associatives implantées dans les quartiers de la politique de la ville et autres associations gestionnaires de structures accueillant des primo arrivants.

COFRIMI a sollicité les autres membres du Réseau RECI² pour mettre en place ces formations sur différents territoires.

Actions mises en place

Dates	Organisme destinataire	Publics	Nb participants
25 au 27/09/2013	Inter établissements Région Alsace Lieu : Strasbourg. En partenariat avec l'ORIV	Acteurs médico-sociaux	16
7 au 9/10/2013	Inter établissements Région Champagne Ardenne Lieu : Reims. En partenariat avec l'ARIFOR	Acteurs médico-sociaux	13
13 au 15/11/2013	Inter établissements Région Nord Pas de Calais Lieu : Lille. En partenariat avec l'IREV	Acteurs médico-sociaux	11
20 au 22/11/2013	Inter établissements Région Picardie Lieu : Amiens. En partenariat avec l'EPI	Acteurs médico-sociaux	11
9 au 11/12/13	Inter établissements Région Alsace Lieu : Strasbourg. En partenariat avec l'ORIV	Acteurs médico-sociaux	16
		TOTAL	67

Cinq modules de formations de trois jours chacun ont ainsi été mis en place. Cela représente 15 jours de face à face pédagogique et 67 acteurs médico-sociaux formés.

² Cette collaboration a donné lieu à la signature d'une convention de partenariat précisant les rôles de chacun et les conditions financières.

Les formations ont regroupé des professionnels de différents établissements ce qui a permis une meilleure connaissance des acteurs locaux un travail en réseau à développer.

La diversité des professionnels et des types de structures a permis d'aborder la législation applicable aux étrangers, les questions identitaires qu'entraîne la migration, le processus d'intégration, la place et le rôle de l'acteur social dans ce processus. Tous ces éléments ont été analysés à partir des situations rencontrées par les participants et par des exemples apportés par la formatrice et venant illustrer les apports théoriques.

Les fiches individuelles d'évaluation et le bilan oral de fin de formation font ressortir :

- une prise de recul sur les pratiques,
- des clés de compréhension par rapport à certaines situations,
- l'intérêt et l'importance d'une réflexion en groupe sur des situations professionnelles rencontrées par les participants,
- les mises en situation qui ont fait prendre conscience des mécanismes mis en œuvre dans le rapport à l'autre différent : l'ethnocentrisme, les représentations sociales (stéréotypes, préjugés), autant d'obstacles à la communication,
- la modification des représentations et un autre regard porté sur les publics accueillis,
- les compétences de communication à développer pour une meilleure communication avec ces publics,
- une meilleure connaissance des acteurs locaux et le souhait d'un renforcement du travail en réseau.

Les groupes ont exprimé pouvoir être plus efficaces dans leurs interventions, pouvoir mener les entretiens différemment, se sentir mieux outiller.

Type des structures employeurs des participants aux formations

REGION	TYPES DE STRUCTURES	PROFESSIONS
Alsace - groupe 1	Associations - Conseil Général - Centre social - centre de rééducat° fonctionnelle - Mairies - CCAS	Assistants sociaux - animateurs - CESF - médiateurs sociaux - agents d'accueil - chargé de mission intégration
Champagne Ardenne	Conseil Général - CCAS - Associations - Mairies	Responsables d'établissements - responsable de service - éducateur sportif - référent parcours réussite Educative - Assistants socio-éducatifs - Coordinateur petite enfance - médiateurs sociaux - présidente d'association
Nord Pas de Calais	Mairies - associations - centre social - Bailleur - conseil général	Informateur jeunesse - Président d'association - agent d'accueil - médiateurs sociaux - éducateur - chargé de mission tranquillité publique - assistant socio éducatif
Picardie	Mairies - Conseil Général - CHRS - Education Nationale - association de médiation sociale - centre de formation	Médiateurs sociaux et culturels - assistants sociaux - formateur FLE - coordinateur serv médiation - moniteur éducateur - référent familles - Conseiller technique
Alsace - Groupe 2	Conseils généraux - CAF - Centre socioculturel - Communauté de communes - FDMJC - Mairie - OFII - CIDFF	Assistants de service social - agent d'accueil - chargé de mission jeunesse - CESF - animateurs - Responsable unité accueil - agent de dev. - technicien conseil - médiateurs sociaux

En juin 2014, soit 6 mois au moins après la formation, il a été décidé de réaliser une évaluation de l'impact de celle-ci auprès des professionnels ayant participé à la formation. Cette

évaluation sera réalisée par téléphone ou sur rendez-vous. Un questionnaire commun servira de guide d'entretien. Cette évaluation permettra d'envisager la mise en place d'autres formations, d'autres formats, peut-être sur d'autres thèmes, d'autres types d'appui aux professionnels, ...

MISE EN RESAU

Le fonctionnement du Réseau RECI a été marqué par le départ d'une structure et l'arrivée de deux nouvelles structures ainsi que la signature d'une convention de partenariat avec la CNHI qui au-delà de la mise à disposition de locaux s'exprime également par la participation à une recherche action sur les questions d'histoires-mémoires de l'immigration.

Pour la réalisation des actions mentionnées précédemment les membres du Réseau RECI ont été amenés à participer aux regroupements suivants :

- 14 et 15 mars 2013 à Tourcoing (accueil IREV)
- 30 et 31 mai 2013 à Toulouse (accueil COFRIMI)
- 12 et 13 septembre 2013 à Strasbourg (accueil ORIV)
- 5 et 6 décembre 2013 à Paris (mise à disposition gracieuse de locaux par la CNHI).